RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES 2472

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION
LOIS, RÈGLEMENTS ET INSTRUCTIONS
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 18 JUILLET 1889
AU 24 AVRIL 1890
NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

Xe VOLUME

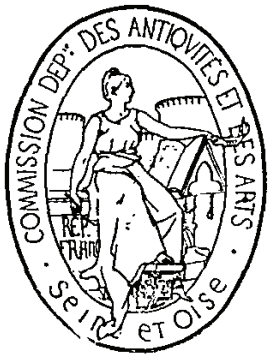

2913

VERSAILLES
CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE
59, RUE DUPLESSIS, 59

1890

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. DEPOIN, au nom de MM. TAVET et HENRI LEBAS, fournit quelques détails sur divers points archéologiques signalés à l'attention de la Commission et sur lesquels un rapport plus détaillé sera transmis plus tard.

A *Nucourt*, sur les confins du terroir du *Bellay*, on remarque au sommet d'un plateau, une cavité ovale, de 130 mètres de long sur 80 de large et 2 de profondeur ; tout autour se rencontrent une quantité de débris de tuiles, briques, carreaux, tuyaux, vases. On a relevé aussi un petit bronze d'Antonin le Pieux. On a présumé qu'il pouvait s'agir d'un cirque, mais il serait également possible d'y voir des mardelles gauloises. Toutefois le lieu dit inscrit au cadastre est le *Luat*.

Or le *Luat* est aussi le nom d'un hameau de *Piscop*, situé près du point de jonction de deux petits cours d'eau, qui ont dû former des étangs. *Lug* est, comme le reconnaît COCHERIS, l'équivalent gaulois du *lach* germanique et du *lacus* romain ; il est contracté souvent en *lu;* quant à la finale *at* ou *art*, on sait qu'elle est une des nombreuses déformations du suffixe *acum*. Il s'agirait donc d'un ancien lac qui subsistait sur ce plateau lors du peuplement de ce pays à l'époque historique.